

La précarité alimentaire doit être combattue avec force

14 décembre 2022

« Les prix des produits alimentaires, en hausse depuis janvier 2021, ont augmenté de 10% en septembre 2022.

Cette hausse pourrait atteindre 12% en décembre 2022 ».

C'est un rapport de l'Inspection générale des finances de novembre 2022 qui l'écrit ! Les 16 produits alimentaires ayant le plus augmentés se situent entre + 60 % (l'huile) et + 12,2 % (le riz). Entre les deux, pâtes, légumes frais, poisson, volaille, œuf... des produits indispensables pour se nourrir au quotidien.

De plus en plus de français vivent avec la faim

Ce constat a des conséquences dramatiques : en France, selon l'Insee, 2 à 4 millions de personnes font appel aux banques alimentaires ; d'après le Comité national de coordination de la lutte contre la précarité alimentaire, 7 millions sont en situation de précarité alimentaire, soit une augmentation de 15 à 20% des files d'aide alimentaire en 2020 par rapport à 2019.

Ces chiffres sont largement sous-estimés.

En 2015, le Crédoc estimait à 32 % la part de la population en situation d'insécurité alimentaire qualitative ou quantitative.

Les personnes en précarité alimentaire ne sont plus en mesure de s'assurer des repas tous les jours. Elles souffrent d'un déficit quantitatif et qualitatif.

« L'inflation des produits alimentaires ne s'explique pas uniquement par l'augmentation du prix des matières premières et de l'énergie. » s'indigne Jocelyne Hacquemand secrétaire de la Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

Les industriels refusent de diminuer leurs marges.

Pour préserver leur marge, les industriels utilisent une technique parfaitement légale décrite par l'association Foodwatch : la shrinkflation, ou le fait de diminuer la taille ou la quantité de produits à l'intérieur d'un emballage sans en faire état.

Cette année, ils ont peaufiné la méthode en diminuant la taille des produits tout en augmentant les prix.

Ainsi le panier composé de six produits épinglés par Foodwatch a vu son poids diminuer de 12% mais son prix au kilo ou au litre augmenter de 25% !

D'autre part, les grands groupes ont imposé des augmentations de prix autour de 10 % à la distribution, et annoncent la même stratégie pour 2023.

Comme toujours, ce sont les travailleurs pauvres qui sont en première ligne, les personnes les plus précaires.

« Cette généralisation de la notion de précarité, utilisée dans d'autres domaines comme le logement et l'énergie cache un phénomène de paupérisation qui s'étend de plus en plus » analyse Jocelyne Hacquemand.

Le nombre de Français sous le seuil de pauvreté en 2022 est estimé à près de 12 millions, soit 18,46% (contre 9 millions estimés en 2019 par l'Insee)

Face à cette situation, l'État propose des mesures de charité, comme les chèques alimentaires, la sécurité sociale de l'alimentation ou en encourageant les primes, et exonère ainsi le patronat de ses obligations d'augmenter les salaires.

C'est par l'augmentation des salaires et donc des cotisations sociales que les travailleurs pourront vivre dignement de leur salaire.

Il est urgent d'augmenter le SMIC à 2000 euros brut, pour permettre à tous et à toutes de vivre dans la dignité grâce à leur travail.

Publié par la CGT le 7 Déc. 2022